

GIF-SUR-YVETTE

Un taxi pour chiens et chats

Les animaux aussi ont droit à leur taxi. Depuis un an, Anne Noblecourt s'est lancée dans le transport animalier. Cette ancienne secrétaire, de Gif-sur-Yvette et âgée de 44 ans, a décidé d'allier sa passion des animaux avec son travail. « Je suis entourée d'animaux depuis que je suis petite. En 2009, j'ai suivi une formation de massage canin. Mais cette activité ne se suffit pas à elle-même. Ce n'est pas encore ancré dans les mentalités françaises. Les clients y ont surtout recours pour soulager des douleurs articulaires de leur animal. Moins pour des massages de relaxation et de bien-être. Pour compléter, outre la garde d'animaux à domicile, on m'a suggéré de faire taxi animalier. »

Un service encore peu connu

Le métier est encore peu répandu, et pourtant, il y a de la demande. « De nombreux taxis refusent les animaux. Du coup, j'ai beaucoup de sollicitations pendant les vacances pour aller à l'aéroport, à la gare, amener les animaux en pension... Des personnes âgées font également appel à moi pour aller chez le vétérinaire, chez le toiletteur... » Ce service est encore peu connu. « A ma connaissance, nous ne sommes que deux dans le département à le faire. Il y a beaucoup de bouche-à-oreille. » En un an, Anne a reçu environ 200 demandes de transport. « Je me déplace sur toute la



GIF-SUR-YVETTE, JEUDI 23 DÉCEMBRE. Anne Noblecourt s'est lancée dans cette activité pas commune. Cette passionnée d'animaux est aussi spécialiste de massages canins et fait de la garde à domicile.

(LP/S.M.)

France. Il y a quinze jours, j'ai emmené un chien en Vendée. » Tout cela ne s'improvise pas. « J'ai suivi une autre formation et j'ai un agrément des services vétérinaires. Il faut avoir un véhicule équipé d'une cage et de la climatisation. Mon coffre est bâché et, après chaque transport, je nettoie tout avec des produits spéciaux. Ma voiture, c'est mon bureau, mon image. C'est très

important, d'autant qu'il y a des contrôles des services vétérinaires. » Seuls les animaux domestiques (chiens, chats, rongeurs...) sont acceptés. « Pour les animaux exotiques, la réglementation et les agréments sont différents », explique Anne Noblecourt. Pour les rendez-vous, cela peut se faire dans la journée, en fonction du planning, « mais en cas d'urgence, j'es-

saie de m'arranger, pas question de laisser un animal qui souffre », assure Anne Noblecourt. Les tarifs sont au forfait, entre 35 et 55 € pour des distances allant jusqu'à 40 km. Au-delà, un devis personnalisé est proposé.

SÉBASTIEN MORELLI

■ Renseignements : www.taxi-cadoret-mistrigri.com.
Tél. 06.23.99.00.46 ou 09.71.45.72.70.